

Association des Maires et des Elus Locaux du Tarn Monsieur Jean-Marc PASTOR Président 188, rue de Jarlard 81000 ALBI

Le mardi 6 avril 2004 <u>Copie jointe au directeur de l'association par mail ou fax .</u> maires.81@wanadoo.fr

Monsieur Jean-Marc PASTOR,

Comme vous en a informé l'AFNIC, à partir du 11 Mai 2004, le dépôt du nom d'une commune en .fr sera possible par toute personne physique ou morale plus ou moins bien intentionnée qui utiliserait le nom de la commune pour réaliser un site Internet (site non conforme aux bonnes mœurs par exemple...), contrairement à la procédure actuelle où seule la commune concernée peut déposer son propre nom pour une utilisation sur Internet.

Aussi, nous avons mis en place dans une vingtaine de départements avec les associations des Maires, une procédure concernant le dépôt des noms en .fr des communes et nous permettant d'effectuer une recherche sur l'ensemble des communes de tous les départements français.

Dans votre département, nous avons effectué pour vos **324** communes (entre 3 et 6 requêtes **1393** par commune en fonction de la complexité de leur nom) pour savoir quelles sont les communes qui n'ont pas encore protégé leur nom.

Cette étude approfondie de votre département nous permet ainsi d'être en mesure de vous fournir un « état des lieux » précis pour toutes les communes de votre département et ce à **7 semaines du 11 mai 2004.** 

## Résultats de l'étude sur toutes les communes de votre département :

il apparaît que sur les 324 communes

- 16 communes seulement ont déposé leur nom en .fr et sont donc protégées.
- 308 n'ont pas déposé leur nom en nom de la commune. fr
- 307 n'ont pas déposé leur nom en ville nom de la commune. fr
- 17 n'ont pas effectué le dépôt essentiel en protégeant seulement ville nom de la commune. fr mais pas nom de la commune. fr (ce qui représente pour elle un risque potentiel du fait qu'elle pense sûrement être déjà protégée).

Nous sommes à votre disposition pour éditer les fiches individuelles de toutes vos communes afin que vous puissiez leurs envoyer (ainsi que celle concernant les possibilités de dépôt pour le nom en . fr de votre association des maires).

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur Jean-Marc PASTOR, l'expression de nos sincères salutations.

Jacques CHAUVEL

Gérant